

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 24 AVRIL 2015

L'an **deux mille quinze** et le **vingt-quatre** du mois d'**avril** à **17 heures et deux minutes**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **15 avril 2015**.

Date d'affichage : **20 avril 2015**.

Etaient présents : Mme Martine GRECO –

MM. Bernard BATIFOULIER – René CAUSSIGNAC – Francis GRAÖ –

Denis MALOSSANE – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Absents représentés : M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –
M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO –

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO -

DELIBERATION N° 2015/24 Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 POUR LE
BUDGET DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire expose la situation aux membres présents :

- Considérant **LE BUDGET UNIQUE DE LA COMMUNE**,
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2014,

- Constatant les résultats suivants :

Excédent en fonctionnement de	94 223,02 €
Déficit en investissement de	474 858,10 €

- Constatant les excédents antérieurs suivants :

Excédent en fonctionnement de	922 616,45 €
Excédent en investissement de	67 004,58 €

- Constatant les résultats de clôture 2014 suivants :

Excédent en fonctionnement de	1 016 839,47 €
Déficit en investissement de	407 853,52 €

- Constatant le montant des restes à réaliser :

Déficit d'investissement de	214 740,00 €
-----------------------------	--------------

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2014 présentée par Monsieur le Maire pour le budget de la Commune comme suit :

Affectation obligatoire

A l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068)	622 593,52 €
Déficit d'investissement à reporter (ligne 001)	407 853,52 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	394 245,95 €
--	--------------

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO